



BCGE



PRIX DE L'ÉCONOMIE
GENEVOISE
2017

Communiqué de presse

24^e Assemblée générale ordinaire de la BCGE

BCGE – Hausse du dividende de 5.5% à CHF 2.90 et accueil de trois nouveaux administrateurs

Genève, le 2 mai 2018 – La Banque Cantonale de Genève a tenu ce jour sa 24^e Assemblée générale en présence de 504 actionnaires, représentant 89.6% des droits de vote inscrits. Les actionnaires ont approuvé les comptes 2017 et voté le dividende de CHF 2.90. Trois nouveaux administrateurs représentant les collectivités publiques sont entrés au conseil d'administration. Les perspectives de l'exercice 2018 sont positives et confortées par les indications du premier trimestre.

Contribution financière substantielle en faveur des collectivités publiques

L'Assemblée générale a procédé à la répartition du bénéfice disponible. CHF 20.88 millions ont été répartis entre les actionnaires publics, institutionnels et privés. Outre le dividende en hausse de 5.5%, elle a voté, conformément à ses statuts, le versement à l'Etat de Genève de CHF 4.18 millions (l'attribution spéciale à l'Etat de Genève, remboursement des avances faites pour les frais de fonctionnement de la Fondation de valorisation).

Le *payout ratio* de 32.4% permet de constituer, année après année, une base de fonds propres toujours plus solide, ceci pour financer le rythme de croissance de l'institut. La BCGE a ainsi distribué une somme totale, y inclus les impôts, de CHF 47 millions aux collectivités publiques au titre de l'exercice 2017. CHF 385 millions ont été versés aux pouvoirs publics ces dix dernières années.

Une année particulièrement réussie

Devant les actionnaires et les invités, Gilbert Probst, président du conseil d'administration de la BCGE, a constaté que : "L'année 2017 a été une année particulièrement réussie. Les objectifs commerciaux sont surpassés, la rentabilité affiche une belle progression, les risques sont maîtrisés et la couverture des fonds propres a bien évolué. Notre banque est saine et connaît une croissance continue depuis les années 2000. Ce succès est le résultat de notre efficacité, de notre flexibilité et de notre capacité à innover. Nous continuons notre développement numérique et optimisons nos modèles opérationnels."

Un modèle d'affaires modulaire et anticipatif

De son côté, Blaise Goetschin, président de la direction générale, a expliqué que la banque est organisée verticalement par segments de marché. "Les divisions et départements de front sont autant d'entreprises chargées de réussir et de croître dans leurs métiers respectifs. Ce modèle d'affaires et d'organisation est modulaire. Il permet d'affecter les ressources humaines et techniques, comme les budgets de risque, en fonction des cycles conjoncturels ou des modifications structurelles des marchés. La banque est ainsi bien configurée pour anticiper et saisir les opportunités de développement qui se présentent. Digitalisation, vieillissement de la population, hyper-réglementation, globalisation de l'activité bancaire, inflation des actifs sont à la fois des défis et des potentiels. La BCGE est au mieux de sa forme pour contribuer avec les leaders bancaires nationaux à la prospérité et à l'expansion de la place financière genevoise et suisse."

Présentation de trois nouveaux administrateurs et réélection de trois membres du conseil d'administration

Trois nouveaux administrateurs sont entrés dans le conseil d'administration : Bernard Girod et Michel Pasteur font partie des représentants de l'Etat, alors que Serge Fasel est de ceux désignés par la Ville de Genève. Ils succèdent à Patrick Mage, Fabienne Knapp, et Mourad Sekkiou. Ces derniers ont été vivement remerciés par le président du conseil pour douze ans d'engagement assidu et une contribution remarquable au succès de la banque.

Bernard Girod est au bénéfice d'une longue carrière d'entrepreneur. Il est administrateur président de Serbeco et de ED Energie Durable et administrateur secrétaire de Prop. Il est également membre de nombreux conseils d'administration ou de fondations, à Genève, tels que celui de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), de l'Hospice général, d'Autobritt ou de la Fondation privée pour des Logements à Loyers Modérés (FPLM).

Michel Pasteur a débuté son parcours professionnel auprès d'une grande fiduciaire internationale en qualité de réviseur. Titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable, il a dirigé, au sein d'un cabinet d'audit international, de nombreux mandats de révision bancaire et de fonds de placement. Après avoir été membre du comité exécutif en Suisse, responsable du département *compliance*, dans un grand groupe bancaire international, il a rejoint en 2006 une grande banque privée en tant que *compliance officer*. Depuis 2014, il est consultant indépendant en matière de *compliance* et, depuis 2016, membre du conseil d'administration de The Forum Finance Group à Genève.

Serge Fasel est avocat, responsable du groupe judiciaire de l'étude FBT Avocats, dont il est associé, à Genève, depuis 1993. Il dispose d'une large expérience tant en matière de procédures menées devant les tribunaux ordinaires qu'en matière d'arbitrage sur le plan national et international. Ses domaines d'activité comprennent toutes formes de litiges commerciaux, notamment bancaires et financiers. Serge Fasel est aussi actif dans les domaines du droit de la faillite, du droit du travail et de la criminalité économique. Il a été distingué par Legal500 pour sa compétence en matière de contentieux, et en particulier de contentieux bancaire. Il est juge suppléant à la Cour de justice.

Les trois administrateurs représentant les actionnaires autres que les collectivités publiques et qui ont été réélus sont **Michèle Costafrolaz, Jean Olivier Kerr** et **John Tracey**.

Les mandats des autres administrateurs ont été renouvelés. Le mandat du réviseur externe a été renouvelé et la décharge du conseil votée.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter:

Hélène De Vos Vuadens, porte-parole BCGE: +41 (0)22 809 24 11 – helene.de.vos.vuadens@bcge.ch
Olivier Schaerrer, porte-parole adjoint BCGE: +41 (0)22 809 31 85 – olivier.schaerrer@bcge.ch

Banque Cantonale de Genève
Case Postale 2251
1211 Genève 2

Site internet : www.bcge.ch
Tél. +41 (0) 58 211 21 00
Fax +41 (0) 58 211 21 99

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX), afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci. Les informations tiennent compte de la situation à la date indiquée dans le chapeau introductif du présent communiqué.

BCGE: des solutions bancaires made in Geneva

Banque universelle depuis 1816, la BCGE propose aux particuliers, aux entreprises et aux institutions de Genève et de la région des prestations bancaires de grande qualité. La BCGE développe les métiers suivants: les services bancaires quotidiens, le private banking, l'asset management, les fonds de placement, le conseil en prévoyance, les financements hypothécaires et les crédits aux entreprises et collectivités publiques. Elle exploite une salle des marchés et offre des services d'ingénierie financière, d'évaluation et de transmission d'entreprises, de private equity et de trade finance. Le groupe BCGE comprend 21 agences à Genève et exerce certains de ses métiers à Lausanne, Zurich, Lyon, Annecy, Paris, Dubaï et Hong Kong. Il occupe 748 personnes (en équivalent plein temps au 31 décembre 2017). La BCGE est cotée à la bourse suisse, SIX Swiss Exchange (N° de valeur 35 049 471).